



Commission paritaire nationale  
de l'emploi  
et de la formation professionnelle  
de la Pharmacie d'officine

[www.cpnefp-pharmacie.org](http://www.cpnefp-pharmacie.org)

## DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 09 juillet 2020 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

### **CQP dermo cosmétique pharmaceutique**

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **LYON (69)** à :

BADIN Laury  
BERTHELIER Camille [avec les félicitations du jury]  
CHAMARANDE Manon  
DUFARD Chloé  
DURY Élise [avec les félicitations du jury]  
EL MAHRAD épouse EL JAOUHARY Houria  
FOURNIAUD Julie  
FRASCA Léa  
GRAND Éddite [avec les félicitations du jury]  
MARTOGLIO Anaïs  
MELINON Estelle  
MONNEL Alexandra  
MORA Inès  
SADOT Ninon

Fait à Paris, le 09 juillet 2020  
la présidente du jury,



Marie GUILLON

*Décision à titre purement informatif.*

*Seul le diplôme signé par la présidente du jury fait foi et atteste de la possession du CQP.  
Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.*

---

**tout courrier pour la CPNEFP doit être adressé à son secrétaire :**

Michel Le Diréach – 12 av. Favrel et Lincy 56000 VANNES

[info@cpnefp-pharmacie.org](mailto:info@cpnefp-pharmacie.org)